

Propositions de corrigé pour aider si besoin est, pour compléter les consignes de correction.

Ce document n'a aucune valeur administrative et est largement critiquable et amendable.

Chacun est évidemment libre de faire comme il l'entend.

Nous avons souhaité travailler en parallèle sur deux zones AEFÉ afin de profiter d'un maximum de premiers retours des collègues. Nous avons tenu à respecter l'esprit et la forme des consignes de correction proposées avec ces sujets. En Terminale, ce sont surtout des plans qui sont proposés ; ils méritent donc d'être explicités dans les phases d'entente. En Première, ce sont surtout des idées principales qui sont attendues dans les consignes ; elles méritent d'être hiérarchisées et il faut s'accorder sur le nombre d'informations exigible dans une copie.

Pour rappel, les exigences diffèrent entre la Première et la Terminale concernant les compositions.

De même, pour avoir une base de comparaison, on attend en gros deux pages (une feuille recto/verso) pour une analyse de document(s) en Première et pour une étude critique de document(s) en Terminale, trois pages pour une composition de Première, quatre pages (une copie double) pour une composition en Terminale.

Il nous a semblé que les sujets étaient globalement conformes aux questions traitées en cours. Mais le caractère restreint de certains sujets peut rendre difficile l'évaluation et l'attribution d'une note, même sur 5 (ADH en Première) ou sur 8 (ECD en Terminale). Michel HERON, IA-IPR de l'AEFE, nous invite dans ce cas précis à moduler la répartition indicative des points (normalement 10/5/5 en Première, 12/8 en Terminale), en survalorisant une partie ou un exercice réussi et en sous-valorisant une partie ou un exercice moins réussi.

Guillaume JACONO (Athènes) pour la zone Europe du Sud-est
Arnaud LEONARD (Antananarivo) pour la zone Madagascar-Comores

1S. Composition n°1

La dénazification de l'Allemagne, aspects et limites

Thème 3 Le siècle des totalitarismes (10-11 heures)

Question : La fin des régimes totalitaires

RESSOURCES EDUSCOL

L'effondrement du régime nazi est brutal et lié à la défaite militaire. Comme dans le cas du fascisme italien, il est totalement discrédité et il ne peut pas survivre à l'invasion. Les puissances alliées ont posé dès la déclaration de Moscou en octobre 1943 le principe du jugement des crimes nazis et leur accord pour éradiquer le nazisme, mais, par delà cet accord qui débouche sur le tribunal international de Nuremberg, quelles sont les réalités de cette éradication dans les différentes zones d'occupation ? Quel est l'impact de la guerre froide naissante sur le processus de dénazification ?

MISE EN ŒUVRE : LA DENAZIFICATION DE L'ALLEMAGNE ET LE PROCES DE NUREMBERG

Cette dénazification ne se résume pas au procès de Nuremberg, même si ce dernier en est la manifestation la plus emblématique et **met en place une dimension nouvelle du droit international.** Au cours d'un procès qui dure de novembre 1945 à septembre 1946, 22 hauts responsables nazis doivent répondre, devant le tribunal international de Nuremberg de quatre chefs d'accusation : complot pour dominer l'Europe, crimes contre la paix, crimes de guerre et, véritable nouveauté juridique, **crimes contre l'humanité.** Le principe ainsi posé va donner lieu à des actions en justice ultérieures contre des nazis (Eichmann, Barbie) et inspire toujours aujourd'hui les actions des tribunaux pénaux internationaux. Mais les peines prononcées à Nuremberg (12 condamnations à mort, 7 à la prison à vie, et 5 acquittements) ne sont que l'un des aspects les plus connus de la dénazification. De nombreux autres procès de responsables nazis de rang moins élevé sont conduits par les puissances d'occupation dans leurs zones respectives. Pour les trois zones occidentales, ces procès donnent lieu à 5000 condamnations, dont 800 à mort sur lesquelles 486 sont exécutées. La dénazification passe aussi dans ces zones par des questionnaires (« Fragebogen ») et est autant affaire de pédagogie que de justice (visite de camps de concentration imposées aux populations locales, projection de documentaires, retransmission de procès à la radio dont celui de Nuremberg...).

Mais elle se heurte à des réalités : **comment trouver un nombre suffisant d'Allemands compétents non compromis pour permettre une remise en marche du pays ?** Le 8 mai 1945 il y a 8 millions de membres du parti nazi en Allemagne ; à Bonn 102 médecins sur 112 sont nazis ; à Cologne, sur les 21 spécialistes du service des eaux 18 le sont... Par ailleurs, comme le souligne Konrad Adenauer en 1947, la prolongation de la dénazification risque de déboucher sur une réaction nationaliste plus que sur une contrition de la part de la population allemande. De plus, à cette date, le début de la guerre froide amène les occidentaux à suspendre les mesures de dénazification. Tout cela permet de **comprendre l'impact finalement limité de la dénazification** : en 1951 en Bavière 94% des juges et des procureurs et 77% des employés du ministère des finances sont d'anciens nazis ; au ministère des affaires étrangères à Bonn, un fonctionnaire sur trois est un ancien nazi.

Dans la zone soviétique, l'impact de la dénazification est également limité pour plusieurs raisons :

- le souci est moins de punir les nazis que d'asseoir solidement le pouvoir communiste ;
- l'interprétation communiste, qui fait du fascisme un produit du capitalisme aux abois, amène à cibler la répression sur des hommes d'affaires et des fonctionnaires soupçonnés d'avoir servi les intérêts de la classe dirigeante ;
- l'idée dominante est que le fascisme se concentrerait dans l'Allemagne de l'ouest capitaliste ;
- comme dans les zones d'occupation occidentales se pose le problème de trouver des Allemands compétents non compromis.

On peut même parler de récupération : au début des années 60, 10% des parlementaires communistes est-allemands sont d'anciens nazis et beaucoup de cadres de la Stasi sont d'anciens membres de la Gestapo.

PIEGES A ÉVITER

- Limiter l'étude de la dénazification à celle du procès de Nuremberg.
- Oublier la portée ultérieure du principe de « Crime contre l'humanité » posé à Nuremberg.
- Minimiser la portée de la dénazification du fait de son atténuation au temps de la guerre froide.

<i>Ce qui peut être attendu</i>	<i>Ce qui peut être valorisé</i>
<p>- n'importe quel <u>questionnement, problématique ou plan</u>, dans la mesure où ils seront justifiés par le sujet et par une argumentation</p> <p>- une <u>délimitation du sujet</u> : début de la dénazification en 1945 ; fin du processus par exemple en 1948 ou au milieu des années 1950 voire plus tardivement ;</p> <p>- le rôle des Alliés dans le règlement du sort de l'Allemagne vaincue, dont les principaux chefs se sont suicidés (Yalta, Potsdam) ; le programme allié mêle punition, éducation, démocratisation ;</p> <p>- le procès de Nuremberg : chefs d'accusation, déroulement (tribunal international, pièces à conviction et témoignages), portée dans le domaine du droit (crime contre l'humanité) ;</p> <p>- <u>une idée</u> parmi les aspects suivants, en intégrant des repères chronologiques :</p> <p>. la dénazification de la société allemande : dissolution du parti nazi et des organisations ; questionnaires, épuration... Distinction entre les zones d'occupation (ratio nombre de procès / nombre d'exécutions à mort, mise en évidence de la brutalité soviétique contre les grands propriétaires terriens et les grands industriels en 1945-1946...).</p> <p>. la dénazification des esprits : remplacement des manuels scolaires ; rééducation politique, populations locales forcées à visiter les camps (de concentration pas d'extermination !), projection de documentaires, retransmission de procès à la radio (dont celui de Nuremberg)</p> <p>- <u>une idée</u> parmi les limites suivantes :</p> <p>. l'impunité pour certains hauts dignitaires : fuites et départs à l'étranger d'anciens dignitaires du régime (Mengele, Barbie, Eichmann...) ; certains scientifiques récupérés par les Américains (von Braun)</p> <p>. l'impact limité de la dénazification : révocation limitée des fonctionnaires, réhabilitation (certificats de « blancheur Persil »), réintégration après 1948 dans leurs fonctions de cadres de nombreux anciens membres du NSDAP.</p> <p>.....</p>	<p>- les copies qui fournissent des exemples précis et variés ;</p> <p>- les copies qui ont mis en valeur la complexité des situations :</p> <p>. la difficulté à dater la fin de la dénazification ; la RFA n'effectue son travail de mémoire qu'à partir des années 1960</p> <p>. les procès des tribunaux militaires américains contre des membres de la Gestapo, des SS, des médecins et des industriels allemands</p> <p>. l'impact de la guerre froide naissante puis de la création de la RFA / RDA sur le processus de dénazification</p> <p>. le rôle des Allemands eux-mêmes dans le processus (Adenauer) : lois d'amnistie de 1949 et 1954 en RFA dans un contexte de reconstruction et de volonté de cohésion nationale</p> <p>.....</p>

1S. Composition n°2

L'évolution de la place des femmes dans la vie politique et sociale de la France au XXe s.

Thème 5 Les Français et la République (15-16h)

Question : La République et les évolutions de la société française

- La place des femmes dans la vie politique et sociale de la France au XXe siècle

RESSOURCES EDUSCOL

La question s'intéresse à la manière dont la République s'est adaptée aux évolutions sociales et culturelles qu'a connues la France (...): **affirmation des femmes**. Elle s'interroge sur la capacité de l'idée républicaine telle qu'elle a été définie sous la IIIe République, à évoluer pour répondre à ces bouleversements en montrant à la fois les réformes engagées et leurs limites.

Dans cette optique, **la question analyse l'intégration de catégories qui, à l'origine, n'étaient pas au centre des préoccupations des républicains : (...) les femmes**. Il s'agit de comprendre les logiques de leur exclusion, de mettre en évidence les moments et les stratégies qui ont conduit à leur intégration à la République.

Pour cette troisième étude, il convient de partir de la situation politique et sociale des femmes au début du XXe siècle afin de mettre en évidence **la contradiction entre les idéaux républicains universalistes et la condition des femmes**, contradiction qui remonte à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Les républicains justifient les différences entre hommes et femmes au nom d'une altérité radicale et d'une inégalité entre les sexes. Cette conception explique le siècle qui sépare le suffrage masculin du droit de vote des femmes. De ce point de départ, l'étude doit dégager les trois voies de l'émancipation des femmes tout en soulignant les limites de celle-ci.

La première grande conquête est celle des droits politiques. Elle s'engage à l'initiative des mouvements féministes qui se créent à la fin du XIXe siècle. Mais leur influence reste limitée à cause de leurs divisions et du poids de la Première Guerre mondiale et ils ne sont qu'un des facteurs qui contribuent à l'extension du droit de vote en 1944 à côté du rôle des femmes dans la Résistance, du contexte de la Libération, de la comparaison internationale peu flatteuse. Malgré cette avancée, la domination des hommes sur la vie politique n'a guère été remise en question en dépit de l'action du législateur (loi sur la parité en 2000).

C'est que, une fois le droit de vote obtenu, **la question de la place de la femme se déplace vers la maternité**, domaine que les hommes considéraient comme le symbole de la condition féminine. Après la Première Guerre mondiale, la législation est durcie avec la loi de 1920 qui punit sévèrement l'avortement et qui interdit la propagande malthusienne et la vente de moyens contraceptifs. Dans ce domaine, les changements se situent dans les années 1960-1970 avec des lois fondatrices (loi Neuwirth en 1967, loi Veil en 1975) liée au rôle d'un mouvement féministe à son apogée (création du MLF en 1970). Les avancées ne se limitent pas à la maternité mais s'étendent aux relations à l'intérieur de la famille. Entre 1965 et 1975, plusieurs lois y établissent l'égalité entre hommes et femmes.

Enfin, la troisième grande évolution concerne le travail. Cet aspect peut être corrélé avec l'étude de la place de la femme dans la population active en France depuis les années 1850 développée dans le thème I du programme. Il convient en premier lieu de noter la précocité du travail féminin en France, les femmes représentant 30% de la population active au début du XXe siècle. La situation évolue à partir des années 1960 : le taux de féminisation, resté assez stable depuis la Première Guerre mondiale, connaît une hausse importante tandis que les secteurs d'activité changent avec la très forte tertiarisation des emplois féminins. Cependant, la situation professionnelle des femmes demeure plus précaire que celle des hommes : salaires moins élevés, taux de chômage plus important, emploi à temps partiel plus fréquent. S'y ajoute le poids des tâches domestiques qui restent assurées à 70% par les femmes. Cette situation contraste avec la réussite scolaire des filles, supérieure à celle des garçons.

PIEGES A EVITER DANS LA MISE EN ŒUVRE

- Présenter l'évolution de la place des femmes de manière trop linéaire

<i>Ce qui peut être attendu</i>	<i>Ce qui peut être valorisé</i>
<ul style="list-style-type: none"> - une <u>délimitation</u> du sujet sur tout le XXe s. - aucun « plan type » mais une <u>organisation logique des connaissances</u> qui révèle des évolutions ; si un plan chronologique est envisageable, il semble difficile à mettre en place par les candidats - une mise en évidence de la contradiction entre les idéaux républicains universalistes et la condition des femmes au début du XXe siècle (mineures au niveau juridique, figures de l'épouse / la mère / la ménagère....) - <u>une idée</u> parmi les aspects d'émancipation politique suivants, en intégrant des repères chronologiques : <ul style="list-style-type: none"> . lutte pour le droit de vote depuis la fin du XIXe siècle : influence des suffragettes, impact de la Première Guerre mondiale... . reconnaissance du droit de vote en 1944 : rôle des femmes dans la Résistance, contexte de la Libération, comparaison internationale peu flatteuse . loi sur la parité en 2000 et ses limites... ; - <u>deux idées</u> parmi les aspects d'émancipation sociale et économique, en intégrant des repères chronologiques : <ul style="list-style-type: none"> . question de la maternité : grands changements dans les années 1960-1970 (loi Neuwirth en 1967, loi Veil en 1975), rôle d'un mouvement féministe à son apogée (création du MLF en 1970) . place et rôle de la femme dans la famille : lois sur l'égalité entre hommes et femmes entre 1965 et 1975 . évolution du travail féminin (cf l'étude de la place de la femme dans la population active en France depuis les années 1850 dans le thème I du programme) : précocité du travail féminin, évolution à partir des années 1960 (hausse importante du taux de féminisation, très forte tertiarisation des emplois féminins...) . réussite scolaire des filles, supérieure à celle des garçons 	<ul style="list-style-type: none"> - les copies qui fournissent des exemples précis et variés ; notamment qui développent le cas de femmes célèbres (Curie, de Beauvoir...) - les copies qui ont mis en valeur la complexité des situations et apporté des nuances à l'évolution positive de la place des femmes : <ul style="list-style-type: none"> . le caractère non linéaire de l'évolution (reculs sous Vichy par exemple) . l'image erronée de la femme au foyer (cf le taux d'activité féminine au début du XXe s.) et la fausse émancipation durant le premier conflit mondial (« les femmes remplacent les hommes ») . l'évolution de la place de la femme dans la publicité (Moulinex...) . la domination des hommes sur la vie politique n'a guère été remise en question en dépit de l'action du législateur . la situation professionnelle des femmes demeure plus précaire que celle des hommes : salaires moins élevés, taux de chômage plus important, emploi à temps partiel plus fréquent. . poids des tâches domestiques qui restent assurées à 70% par les femmes
<p>Quelques repères chronologiques indicatifs :</p> <p>1903 : Marie Curie reçoit le prix Nobel de physique, premier prix Nobel (créé en 1900) décerné à une femme.</p> <p>1907 : les femmes mariées peuvent librement disposer de leur salaire.</p> <p>1909 : institution d'un congé de maternité de 8 semaines non rémunéré</p> <p>1924 : programmes d'enseignement secondaire et baccalauréat identiques pour les filles et les garçons.</p> <p>1936 : premières femmes sous-secrétaires d'Etat dans le gouvernement Blum.</p> <p>1944 : ordonnance sur le droit de vote et d'éligibilité des femmes.</p> <p>1946 : inscription dans le préambule de la Constitution du principe d'égalité entre les femmes et les hommes.</p> <p>1947 : première femme ministre (santé publique et population).</p> <p>1949 : Simone de Beauvoir publie <i>Le Deuxième Sexe</i>.</p> <p>1960 : le Planning familial (éducation sexuelle, lutte pour le droit à la contraception et à l'avortement).</p> <p>1965 : les femmes peuvent exercer une profession sans autorisation maritale et gérer leurs biens propres.</p> <p>1967 : loi Neuwirth qui autorise la contraception.</p> <p>1970 : suppression de la notion de « chef de famille » dans le Code civil. Création du MLF</p> <p>1975 : instauration du divorce par consentement mutuel. Obligation de la mixité scolaire. Loi Veil sur l'IVG.</p> <p>1983 : loi Roudy sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.</p> <p>1995 : création de l'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes.</p> <p>2000 : loi de mise en œuvre sur l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux.</p> <p>2006 : Loi sur l'égalité salariale. Loi sur la prévention et la répression des violences au sein du couple.</p> <p>2008 : Modification de l'article 1er de la Constitution : « la loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales ».</p>	

1S. Analyse de documents en histoire

L'expérience combattante dans une guerre totale

THEME 2 : LA GUERRE AU XXe SIECLE (16-17 heures)

QUESTION : GUERRES MONDIALES ET ESPOIRS DE PAIX

- La Première Guerre mondiale : l'expérience combattante dans une guerre totale.

RESSOURCES EDUSCOL

Il s'agit d'étudier la manière dont les deux conflits mondiaux témoignent de l'entrée dans l'ère de la « guerre totale », aboutissant à la prise de conscience progressive de la nécessité d'une régulation mondiale pour préserver la paix et à la création des conditions nécessaires à cette régulation.

Dans son acception actuelle, le concept de « guerre totale » est formulé à l'issue de la Première Guerre mondiale (Léon Daudet l'emploie dès 1918, mais il est popularisé par le maréchal allemand Ludendorff dans un ouvrage publié en 1935) et théorisé dans l'entre-deux-guerres par Carl Schmitt. Il est cependant utilisé par certains historiens contemporains pour désigner une réalité plus ancienne qui renvoie à la mutation de la guerre depuis la Révolution et l'Empire, les conflits du XXe siècle représentant le paroxysme de cette évolution. Ce concept recouvre la mobilisation de toutes les ressources des Etats durant une longue période et à un degré jamais atteint précédemment, et l'extension de l'affrontement à toutes les régions du globe (ou du moins à de très larges portions de celui-ci) dans un but d'anéantissement de l'adversaire. Il se fonde sur une « dynamique de radicalisation » (David Bell) qui amène les belligérants à consacrer toujours plus de moyens à l'accomplissement de cet objectif.

Pour chaque conflit, la guerre est abordée en privilégiant la place des hommes et en s'interrogeant, à partir du sort réservé aux combattants et aux populations, sur les transformations de la nature de la guerre. Au-delà des événements militaires et des bouleversements politiques, l'objectif est donc de montrer comment l'expérience de la « violence de guerre » porte en elle les germes de la transformation des sociétés et des rapports qu'elles entretiennent à l'Etat. Cette notion permet d'interroger la manière dont les individus, les groupes et les nations ont été marqués par les situations de violence extrême (à commencer par la mortalité de masse) qui interviennent dans le cadre d'une situation de guerre, qu'ils les aient subies ou provoquées.

La Première Guerre mondiale représente une étape essentielle dans la mutation de la guerre au XXe siècle. Le regard est porté sur l'expérience combattante, significative d'un changement de degré et de nature dans la violence, qui doit permettre de mener une approche du concept de guerre totale. Durant cet affrontement marqué par la durée du conflit, par sa dimension industrielle et par une mortalité de masse, ce sont les combattants qui paient le tribut le plus élevé tant sur le plan physique que sur le plan moral, même si de récents travaux ont attiré l'attention sur les souffrances des populations civiles. A travers eux, c'est toute la société qui est bouleversée, phénomène dont certains historiens ont depuis une vingtaine d'années tenté de rendre compte à travers les concepts, certes discutés, de « brutalisation » (ou « ensauvagement ») des sociétés européennes et de « banalisation » de la violence. Sans s'attarder sur le détail des événements, le programme invite à s'appuyer sur quelques cas significatifs (une bataille, un personnage, une année particulière...) pour faire percevoir le basculement dans la guerre totale et les effets de la violence de guerre sur les sociétés, même s'il ne faut pas oublier que de l'expérience combattante du premier conflit mondial naissent également les grands mouvements pacifistes de l'entre-deux guerres et les tentatives internationales pour dépasser les rivalités entre Etats.

<i>Ce qui peut être attendu</i>	<i>Ce qui peut être valorisé</i>
DEFINITION DU SUJET Expérience combattante : au minimum ici les conditions de vie (et de mort) des soldats	- les copies qui expliqueront que les deux visions sont aussi liées à deux contextes différents (1915 début de la guerre / Enfer de Verdun) - les copies qui réinvestiront les notions du thème, même si elles n'apparaissent pas ici de façon évidente (brutalisation, culture de guerre, violence de guerre...) - les copies qui montreront les limites des documents (souffrance des civils...)
LE SENS GENERAL DE CHAQUE DOCUMENT EN RELATION AVEC LA CONSIGNE DU SUJET Pour le document 1 : une description des tranchées (boyaux, lignes, ravitaillement), des conditions de vie (boue, froid, vacarme, rats) et du déroulement des combats (importance des bombardements). Connaissances du vocabulaire (poilu, front, obus...) + Verdun Pour le document 2 : vision "idéalisée" (description et intentions).	
METTRE EN RELATION LES DEUX DOCUMENTS ET MONTRER L'INTERET DE CETTE CONFRONTATION Des destinataires différents : le journal intime d'un poilu / une carte postale de propagande (bourrage de crâne)...	

1S. Réalisation d'un croquis

Dynamiques de localisation des activités et mondialisation en France métropolitaine

Thème 2 – Aménager et développer le territoire français (24 – 26h)

Question – Les dynamiques des espaces productifs dans la mondialisation (6 - 7h)

RESSOURCES EDUSCOL

Cette question vise à décrire et à comprendre les nouvelles logiques d'organisation de l'espace économique français.
PROBLEMATIQUES

- **Comment la mondialisation modifie-t-elle les logiques d'implantation des activités ?** Quel est l'impact de ce processus sur les stratégies de localisation produites par les différents acteurs ? Quels facteurs de localisation se révèlent particulièrement déterminants dans ce nouveau contexte ?
- **Comment les logiques de la mondialisation modifient-elles l'organisation de l'espace économique français ?** Quels territoires semblent disposer des meilleurs atouts dans ce cadre ? Quels territoires semblent au contraire moins avantagés ?
- **Quels sont les effets de la mondialisation sur les territoires productifs ?** Comment s'adaptent-ils à la multiplication des échanges et à la mise en concurrence accrue des territoires ?

METTRE EN ŒUVRE L'ENTREE GENERALE DANS LA QUESTION

Le programme privilégie une entrée générale dans cette question : **l'évolution des logiques de localisation des activités en lien avec la mondialisation**. La connexion aux réseaux internationaux de transports et de communication ou la possibilité de recruter une main-d'œuvre qualifiée représentent par exemple désormais des éléments-clés pour l'implantation de certaines activités. La géographie des espaces les plus dynamiques économiquement s'en trouve modifiée. Les métropoles, les nœuds de communication, les territoires innovants sont favorisés alors que d'autres territoires, plus enclavés ou spécialisés dans des productions où la concurrence internationale tourne à leur désavantage, peinent à attirer les activités économiques.

PIEGES A EVITER DANS LA MISE EN ŒUVRE

- Proposer aux élèves une vision trop statique ou dépassée de l'espace économique français : cette question porte sur ses dynamiques actuelles.
- Vouloir tracer, à trop grands traits, une carte de l'espace économique français : les constats dans ce domaine doivent être précis et nuancés.

Compte tenu de l'allègement du programme, on ne sanctionnera pas les candidats qui ne prendront pas en compte l'agriculture.

Il ne s'agit pas de faire un inventaire des différents types d'espaces productifs, mais d'en donner une représentation synthétique ; il est possible que tous les espaces du territoire métropolitain ne soient pas renseignés (laisser des espaces en blanc n'est pas souhaitable mais pas pénalisable ici)

Un titre, une nomenclature et des localisations assez précises, une légende organisée (facteurs de localisation / intégration différente des espaces productifs OU espaces moteurs / espaces intégrés / espaces marginalisés ou délaissés)

Quelques éléments :

- les **facteurs de localisation** des activités dans la mondialisation, en particulier la connexion aux **réseaux internationaux de transport (hubs terrestres, aériens et maritimes)** et la présence de **métropoles** + ou - spécialisées (une dizaine de noms, dont Paris ville mondiale) concentrant fonctions décisionnelles et main-d'œuvre qualifiée ; cf aussi l'importance des **interfaces européennes et mondiales**, des espaces transfrontaliers et du **cadre de vie en lien avec les mobilités** (environnement climatique ou culturel attractif) + le poids des héritages (reconversion possible ou non de la main-d'œuvre des anciens espaces productifs) + la décentralisation économique + les flux d'IDE...
- la différenciation des espaces productifs selon leur intégration à la mondialisation, en distinguant :
 - les **espaces productifs** qui sont **bien intégrés** : périphéries ouest et sud (industrie de pointe diffuse), métropoles, territoires de l'innovation (technopôles, clusters...), espaces touristiques (mer et montagne), espaces agricoles tournés vers l'exportation (céréaliculture, vignobles réputés, élevage intensif), ports à conteneurs...
 - les **espaces productifs** qui **restent en marge** : centres industriels en crise, espaces agricoles de la diagonale aride...

TES/L. Composition n°1

L'Afrique du Sud, un pays émergent ?

Thème 3 : Dynamiques géographiques des grandes aires continentales

Question : L'Afrique : les défis du développement

Mise en œuvre : L'Afrique du Sud : un pays émergent

Comment est-ce formulé dans la fiche Eduscol ?

Comment le statut de pays émergent se manifeste-t-il pour l'Afrique du Sud ?

Quels en sont les aspects dans le domaine du développement économique, et dans l'influence sur le continent africain et sur la scène internationale ? Quelles en sont les limites en termes de développement humain et de différenciations sociales et spatiales ?

Remarques liminaires

- Le point d'interrogation du sujet est surprenant, d'autant que les ressources Eduscol précisent bien que l'Afrique du Sud est un pays émergent dans la formulation de la problématique. Gageons que c'était pour inciter les candidats à évoquer les limites. Mais c'est globalement un sujet classique de cours.
- Dans un programme de géographie dont le thème central est la mondialisation, on voit que la tendance est à définir un sujet très ciblé, qui ne permet pas de rendre compte des acquis des grandes notions de l'ensemble du programme. Il faudrait donc valoriser les candidats qui cherchent à développer ces notions plus générales à partir de l'Afrique du Sud (notion d'interface portuaire ou de hub,...) même si c'est moins parlant que pour un autre lieu

Problématique : Celle proposée est peut-être mal formulée, à cause de ce fameux point d'interrogation.

Nous proposons à titre de cadrage, pour fixer les idées : En quoi l'Afrique du Sud présente-t-elle les caractéristiques d'un pays émergent ? (avec donc idée de « mal développement » éventuellement)

Ceci amène le plan classique en 2 parties tel que proposé. Nous proposons des éléments pour donner des idées et concrétiser le plan. Il n'y a rien d'exhaustif, ni de dirigiste !!

Ce qui peut être attendu	Ce qui peut être valorisé
<p>- intro en règle avec problématique et plan annoncé</p> <p>la notion de BRICS</p> <p>Les caractéristiques qui font de l'Afrique un pays inséré dans la mondialisation</p> <p>PIB/richeesse, taux de croissance, balance commerciale excédentaire</p> <p>Ressources minières importantes</p> <p>Inscription dans la nouvelle division internationale du travail</p> <p>FTN d'Afrique du Sud avec exemple pour montrer leur présence sur le continent africain</p> <p>IDE en Afrique</p> <p>organisme portuaire (par exemple Richards Bay pour le charbon)</p> <p>CBD (par exemple Johannesburg), 1^{ère} place boursière continentale</p> <p>Tertiarisation de l'économie, apport du tourisme et (inévitables) coupes du monde rugby/foot...</p> <p>Volonté d'étendre un hardpower/softpower : diplomatie, volonté rôle ONU, rôle du sport, rôle pour création Union africaine, tentatives de médiation Congo/Soudan</p> <p>Des limites fortes qui n'en font pas un pays développé, mais encore émergent</p> <p>Un territoire inégalement développé</p> <p>Une structure des échanges représentant une inégalité (export de matières 1ères, importations de produits finis)</p> <p>Des inégalités socio-spatiales fortes à l'échelle des villes : les townships vs les gated communities</p> <p>Une pauvreté encore très forte et toujours à dominante ethnique malgré la fin de l'apartheid</p> <p>Les conditions sanitaires et le SIDA</p>	<p>une interrogation sur la notion d'émergence et de mal-développement/en développement</p> <p>Une remise en perspective sur la multipolarisation du monde</p> <p>les candidats qui feraient qq comparaisons avec d'autres BRICS</p> <p>les candidats qui généraliseraient les notions d'interface portuaire, de hub, de délocalisation</p> <p>les candidats qui penseraient à jouer sur la notion d'échelle : du pays au monde</p> <p>Les candidats qui montreraient que l'Afrique du Sud reste un représentant du continent africain</p>

TES/L. Composition n°2

Le rôle mondial des Etats-Unis et du Brésil

Thème 3 : Dynamiques géographiques des grandes aires continentales

Question : l'Amérique : puissance du Nord, affirmation du Sud

Mise en œuvre : États-Unis-Brésil : rôle mondial, dynamiques territoriales

Comment est-ce formulé dans la fiche Eduscol ?

Quel rôle mondial et quelles dynamiques territoriales pour les États-Unis et le Brésil ?

Quels points communs et différences entre une puissance mondiale et un pays émergent ?

Quelles sont les caractéristiques de l'organisation territoriale des États-Unis et du Brésil ?

Quelles sont les interactions entre l'intégration dans la mondialisation et les dynamiques territoriales de ces deux États ?

Remarques liminaires

• Là encore globalement un sujet classique de cours. Cependant la mise en œuvre a posé des problèmes à plusieurs collègues qui n'ont pas perçu la pertinence de la comparaison. On se retrouve donc dans une situation paradoxale entre des collègues qui rappellent qu'on demande presque toujours à nos élèves de ne pas séparer des éléments à comparer et ceux qui défendent la mise en parallèle des situations mais sans plan comparatif. Le plan proposé dans le corrigé reflète selon nous ces hésitations.

• Là aussi, on peut reprendre la même remarque que pour le sujet précédent, d'autant qu'il est choisi dans le même thème, le sujet est encore assez ciblé et ne permet pas de rendre pleinement compte des acquis des grandes notions de l'ensemble du programme. Il faudrait donc valoriser les candidats qui cherchent à développer ces notions plus générales à partir des exemples des EU ou du Brésil même si c'est moins parlant que pour un autre lieu

Problématique : En quoi les EU, 1^{ère} puissance mondiale, et le Brésil, puissance montante, affirment-ils leur volonté de puissance à l'échelle mondiale ?

Ce qui peut être attendu

- intro en règle avec problématique et plan annoncé
la notion de puissance, développée/émergente/BRICS
Deux puissances économiques qui sont intégrées dans la mondialisation
PIB/richesse,
on peut faire un plan en fonction des flux
visibles pour Brésil/EU
Invisibles Brésil/EU
Insister sur l'idée de pôles qui concentrent des flux et qui donc s'intègrent dans la mondialisation
mise en valeur des CBD, FTN, IDE, interface, migrations, productions et flux agricoles pour le Brésil, rôle mondial pour les flux de communication aux EU
Un rayonnement inégal pour les EU et le Brésil
Hardpower :
Flux éco + PNB mondial à l'avantage des EU + rôle militaire, gendarmes du monde, 2^{ème} guerre Golfe, ...
Mais un Brésil qui décolle avec une grande influence sur les exportations agricoles, le rôle dans l'OMC, les interventions casques bleus, ONU
Softpower :
omniprésence des EU : culture, communication, information
Bcp plus limité au Brésil, mais musique, telenovelas, villes-modèles comme Curitiba
Coupe du monde et JO : un signe
Des limites importantes à ce rayonnement mondial
2 puissances contestées : EU : terrorisme, « impérialisme américain » / Brésil : concurrence Venezuela de Chavez, concurrence des autres BRICS
Des limites financières : endettement EU/Chute monnaie brésilienne, mais au fort taux de croissance pr le Brésil. Paupérisation de la pop. dans les 2 pays : creusement des inégalités
Des limites territoriales : inégalités du Brésil : le Sudeste intégré puis un gradient : une volonté de rayonnement mondial au détriment du reste. Voir aussi les cultures d'exportation au détriment de l'agriculture vivrière au Brésil
Des limites environnementales : Produire et vendre bcp à l'échelle mondiale, mais OGM, déforestation pour l'élevage

Ce qui peut être valorisé

Une interrogation sur la notion puissance

Les développements comparatifs

Une remise en perspective sur la notion d'intégration dans la mondialisation
La présence de schémas

Les candidats qui généraliseraient les notions d'interface portuaire, de hub, de délocalisation

Les candidats qui reprendraient des éléments du programme d'histoire (fin du thème EU de 1919 à nos jours)

Les candidats qui reprendraient des éléments du cours sur la mondialisation en fonctionnement (+ contestations comme à Porto Alegre)

Les candidats qui rapporteraient la problématique vers le territoire

TES/L. Etude critique de documents

Pourquoi le socialisme allemand se divise en 1918-1919 ?

Thème : Idéologies, opinion, croyances en Europe et aux Etats-Unis de la fin du 19^{ème} siècle à nos jours

Question : Socialisme et mouvement ouvrier.

Comment est-ce formulé dans la fiche Eduscol ?

Une problématique suggérée : « *Comment les socialistes ont-ils abordé les problématiques de l'action révolutionnaire et de la participation au pouvoir ?* »

Un support d'étude suggéré : « *Le contexte révolutionnaire des lendemains de la Première Guerre mondiale conduit à la scission du mouvement ouvrier. Les socialistes du SPD, impliqués dans des gouvernements de coalition, répriment les spartakistes et les manifestations ouvrières organisées par le KPD (assassinats de Rosa Luxembourg et Karl Liebknecht, répression des grèves de la Ruhr en 1920)* »

Remarques liminaires :

- Si on ne peut pas dire que le sujet soit à la limite du programme, on peut constater que sur l'ensemble de la période à étudier (de 1875 à nos jours), le sujet est très restreint.

A notre avis, il faudrait valoriser ceux qui évoqueraient les tensions précédant la révolution spartakiste entre réformisme et révolution.

- A notre sens, le 1^{er} texte de Liebknecht est assez exploitable, tandis qu'il n'y a pas grand chose dans le 2^{ème} texte

- Le corrigé propose une mise en contexte un peu ardue dans les dates : nous ne sommes pas persuadés que les élèves connaissent la date de création exacte du KPD (à noter aussi que la fiche Eduscol écrit que le KPD a été fondé en 1919...), les dates des mutineries d'ouvriers en octobre 1918, ni même s'ils savent que ces événements ont eu lieu. De plus, il n'y a dans ce contexte aucune référence aux révolutions russes de 1917 qui sont quand même la référence de base.

Problématique générale : En quoi ces deux documents montrent-ils concrètement la scission entre un socialisme révolutionnaire et un socialisme réformiste ?

En termes d'exigence, nous pensons que la copie doit montrer, à partir des documents, que le candidat a bien compris cet enjeu et que l'on doit aussi s'attacher à la « technique » de l'étude de documents : une intro correcte, une volonté de partir des documents sans faire de paraphrase, un plan clair.

	Ce qui peut être attendu	Ce qui peut être valorisé
Intro Important : à notre avis un tel contexte entraîne une intro longue. Donc nous pensons que la place de ces éléments peut aussi se trouver dans le corps du devoir	Contextualisation avec : Rôle de la 1GM et lassitude et défaite Allemagne le 9/11/1918 : proclamation Rép de Weimar 1917 : révolution russe, un exemple à suivre ? 2 tendances au sein du SPD	Echec d'un régime impérialiste, volonté de changement Qq lignes de définition sur marxisme, prolétariat SPD : alliance initiale de l'ADAV et SDAP
	Présentation des docs : Discours sur le vif et importance de la date / mémoires rédigées a posteriori	Présentation de Liebknecht Mémoires donc retravaillées dans le « sens de l'histoire »
	Problématique annoncée	Présentation du plan
Méthode	Ne pas séparer les deux textes en 2 grandes parties	
	Partir des documents pour « retrouver » le cours et non l'inverse	
	Ne pas paraphraser	

Pour le plan :

Celui proposé nous paraît cohérent, mais le contenu nous semble parfois étrange comme l'idée de « joie partagée » que l'on ne trouve pas dans les deux textes.

Aussi nous proposons ceci à titre indicatif pour fixer les idées de manière un peu ordonnée. Il va de soi que ce n'est pas une attente. Mais là encore, c'est pour mettre un peu de concret dans un plan pour aider à corriger, le risque étant bien sûr que cela devienne trop précis. Nous avons souligné les idées qui semblaient à valoriser. C'est aussi pour essayer d'apporter du concret sur quoi s'appuyer pour établir une correction et trouver des éventuels points...

I) Un socialisme divisé

A) Une différence de vocabulaire et de registre montrant une séparation

Révolution : « camarades », « prolétaires », « esclaves », « ouvriers » : influence de la révolution russe

C'est l'occasion de rappeler les théories de Marx et de la lutte des classes, volonté de faire prendre conscience aux ouvriers qu'ils sont une force politique : le prolétariat

Réformistes : « bandits », « fanatiques » : registre du hors-la-loi, dénigrement, registre péjoratif. Plus le fanatisme : contre le « dogme » marxiste : « sanglantes tentatives »

B) Révolution ou élection ?

Liebknicht : suite logique du prolétariat est la lutte contre le capitalisme

Utilisation de la guerre comme résultat de la « machine capitaliste » : le capitalisme mène à la guerre

Finir la révolution mondiale, tendre la main : prolétaires de tous les pays unissez vous. Idée donc de paix et de liberté en opposition à la guerre

D'où la proclamation d'une République socialiste libre d'Allemagne

Scheidemann : préparer les élections législatives en vertu du principe démocratique lié à la création de la République de Weimar. « 10 jours seulement séparent des élections à l'AN », répété avec insistance « 1 semaine avant notre victoire aux élections ».

On peut ici valoriser ceux qui insistent sur le côté a posteriori du document.

« le gouvernement Liebknicht » + fanatiques : aucun crédit n'est donné à la république socialiste libre d'Allemagne, et volonté de minimiser le mouvement spartakiste

II) Une révolution effective réprimée par les socialistes réformistes

A) En effet, une révolution spartakiste qui se déroule

- Spartakisme : Rosa Luxembourg, origine,...

Création du KPD

Semaine du 6 au 13 janvier 1919 : tentative prise de pouvoir pour continuer la révolution mondiale, instaurer un nouvel ordre étatique du prolétariat

On est passé du discours à l'action révolutionnaire concrète

- Une répression violente faite par le SPD qui achève la scission entre le SPD et le KPD : « liquidés »

Valoriser les connaissances sur Noske et sur le déroulement plus précis de la révolution

B) Un SPD qui s'inscrit dans la durée

Légitimation du SPD : « le vieux parti social démocrate » en opposition au KPD tout récent

Une minimisation a posteriori de la tentative révolutionnaire : « îlots de résistance », « bandits chassés de la préfecture »

« Oubli » de dire que Liebknicht et Luxembourg sont assassinés

Conclusion : 1918-1919 : marque la claire scission entre le SPD réformiste qui va participer à des gouvernements de coalition et l'élan révolutionnaire porté par les spartakistes et le KPD communiste.

Possibilités d'ouverture non exhaustives ! : - ces événements marquent pour longtemps l'histoire allemande et la gauche va être incapable de faire front face à la montée du parti nazi, qui a su capter toute cette histoire sociale, ne serait-ce que par son nom (NSDAP), pour transformer le pays en dictature.

- une fois au pouvoir le SPD permet une amélioration de la condition sociale ouvrière : semaine de 8 heures, syndicalisme inscrit comme droit fondamental,...